



NATIONS  
UNIES



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBI/2004/L.19  
13 décembre 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Vingt et unième session

Buenos Aires, 6-14 décembre 2004

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire

Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

Fourniture d'un appui financier et technique

**Fourniture d'un appui financier et technique pour les communications nationales  
des Parties non visées à l'annexe I de la Convention**

**Projet de conclusions proposé par la Présidente**

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est félicité du fait que 120 Parties non visées à l'annexe I de la Convention aient présenté leur communication nationale initiale et que trois d'entre elles aient également présenté leur deuxième communication nationale. Le SBI a invité instamment les Parties qui n'avaient pas encore présenté leur communication nationale initiale à le faire dès que possible. Les Parties au nombre des pays les moins avancés étaient libres du choix de la date de leur communication nationale initiale.
2. Le SBI s'est félicité des renseignements communiqués par le secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur l'appui fourni pour la préparation des communications nationales initiales et des communications ultérieures. Il a invité le FEM à continuer à fournir de tels renseignements sur les projets des Parties non visées à l'annexe I qui n'avaient pas encore présenté leur communication nationale initiale, ainsi que sur les communications nationales ultérieures, notamment les deuxièmes communications nationales qui avaient été achevées.

-----